

# Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 19 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2012, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2022, soit 0,193 euro HT le caractère. Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC. Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

## NKLM GROUP

SAS au capital de 60000 €  
Siège social : 8, rue Baudin  
RDC Centre Baudin  
26000 VALENCE  
499 766 962 RCS ROMANS

Les associés par AG du 30/09/21 ont décidé d'augmenter le capital social de 40 000 € par incorporation de réserves. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : 60 000 € Nouvelle mention : 100 000 € Dépôt légal effectué au GTC de Romans.

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : LSG SERVICES.  
Forme : SAS société en liquidation.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 1412 Route DE  
MONTBOUCHER, 26780 ALLAN.  
902420942 RCS de Romans.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 février 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur LUC SAINT- GENIS demeurant 1412, Route de Montboucher, 26780 Allan et prononcé la clôture de liquidation de la société.  
La société sera radiée du RCS du Romans.

Le liquidateur

## SCI DE CHAUFONDE

Société Civile Immobilière, dont le siège social est à CREST (26), Quartier de la Plaine, au capital de 194.524,95 €, SIREN n° 479 877 946 RCS ROMANS SUR ISERE (26)

Par assemblée générale extraordinaire en date du 20 janvier 2018, il a été pris acte du décès de Mr Jacques Louis Victor LIOTARD gérant de la SCI de CHAUFONDE, décès survenu le 19 octobre 2017 ; Mme Françoise VEAUUVY veuve LIOTARD restant seule gérante de ladite société à compter du 19 octobre 2017, pour une durée illimitée.  
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de ROMANS SUR ISERE.

Pour avis.

## ALLIANCE EXPERT

ALLIANCE EXPERT LANGUEDOC  
536 avenue de l'Hermitage  
30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI LES CYPRES.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1524.49 euros.  
Siège social : RTE DE MARSEILLE  
CHEZ GIRARD DIFFUSION, 26200  
Montélimar.  
351 928 718 RCS de Romans.  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022, les associés ont décidé, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022, de transférer le siège social à 60 impasse paradis, 30000 Nîmes.  
Radiation du RCS de Romans et immatriculation au RCS de Nîmes.

## B.D.A.

BOYAUDERIE DROME ARDECHE  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7622,45 euros  
Siège : Quartier Planèze - MONTELEGER, 26760 BEAUMONT LES VALENCE  
Siège de liquidation : Quartier Planèze 26760 MONTELEGER  
ROMANS B 401 715 008

## AVIS DE CLOTURE

L'Assemblée Générale réunie le 21 mars 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur GIRAUD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur



## APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AS 26 22 0076 JMC** : superficie totale : 5 ha 28 a 10 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'exploitation. Parcellaire : BEAUMONT-LES-VALENCE (5 ha 28 a 10 ca) ZL- 45. Zonage : BEAUMONT-LES-VALENCE : A - Libre

**AP 26 22 0044 JMC** : superficie totale : 1 ha 08 a 60 ca dont 23 a 30 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE (1 ha 08 a 60 ca) AV- 1- 2(A)- 2(B)- 3(A)- 3(B)- 4(A)- 4(B)- 36. Zonage : SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE : A - N - Libre

**AS 26 22 0078 MV** : superficie totale : 5 a 65 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : ALLEX (5 a 65 ca) ZP- 301. Zonage : ALLEX : A - Libre

**AS 26 22 0042 MV** : superficie totale : 1 ha 10 a 28 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : BOULC (1 ha 10 a 28 ca) A- 62- 64- 437[419]. Zonage : BOULC : CN - Libre

**AS 26 22 0085 MV** : superficie totale : 115 ha 73 a 87 ca dont 33 ha 25 a 55 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : AUCELON (115 ha 73 a 87 ca) B- 33- 34- 42- 46- 47 B- 49- 51- 52(J)- 52(K)- 54- 55(J)- 55(K)- 56(J)- 56(K)- 57(J)- 57(K) B- 103 B- 123- 124(J)- 124(K)- 125 C- 3- 13- 14- 15- 16- 17 C- 21(J)- 21(K)- 22- 23- 24- 25 C- 26 C- 27- 28- 29- 30(J)- 30(K)- 31- 32(J)- 32(K)- 33- 34 C. 54- 55(J)- 55(K) C- 56(J)- 56(K) C- 58 C- 78- 79- 82 C- 119 C- 122- 127 C- 133 C- 137 D- 10- 12 D- 17 D- 28 D- 56 D- 101- 110- 111- 113 D- 126- 129 F- 98- 99- 100- 103 H- 2 H- 20- 23(J)- 23(K)- 24 H- 26 H- 167- 189- 190. Zonage : AUCELON : N - Libre

**AS 26 22 0086 MV** : superficie totale : 8 a 75 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : ALLEX (8 a 75 ca) ZP- 292[267]- 295[266]. Zonage : ALLEX : A - Libre

**XA 26 22 0094 MV** : superficie totale : 25 a 00 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : SAULCE-SUR-RHONE (25 a 00 ca) ZD- 57[26][F1]. Zonage : SAULCE-SUR-RHONE : A - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 03/06/2022 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr

## ARCHIBALE

SAS au capital de 4000 €  
Siège social : Montguers Bas  
26170 Montguers  
798 642 526 RCS de Romans-sur-Isère

L'AGE du 31/12/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme BORDEL Irène, demeurant Lieu-Dit Tofagne 26560 Mévouillon pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Romans-sur-Isère. Radiation au RCS de Romans-sur-Isère



## GÉRANT

Dénomination : SCM DES DOCTEURS  
BAUFILE ET MARLOIS.  
Capital social : 160 euros.  
Siège social : 159 Chemin DES  
CONTREBANDIERS, 26200 MONTELMAR.  
437 799 679 RCS de Romans.

Aux termes de l'AGM en date du 31 décembre 2021, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société à compter du 31 décembre 2021,  
- Monsieur Hervé MARLOIS (partant)  
Mention sera portée au RCS de Romans.



FP2G PARTNERS  
Société d'Expertise Comptable  
9, Rue de l'Aviation - 21121 DAROIS  
Tél. 03 80 35 38 39 - www.fp2gpartners.fr

## E-LOGGER VALENCE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : 14/16 rue Emile Augier  
26000 VALENCE  
502 713 969 RCS ROMANS

## AVIS

Le 20/04/2021 l'Associée unique, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS : ROMANS

## AVIS DE TRANSFORMATION

## ROBLES

Société Civile au capital  
de 600 000 euros, siège social :  
65 rue de l'Isle 26000 VALENCE  
RCS ROMANS 452 653 512

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 15/03/2022 au siège social, a décidé ce qui suit : La Société à responsabilité limitée ROBLES a été transformée en Société Civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a été dotée de nouveaux statuts. - Le capital social, la clôture des exercices et le siège social restent inchangés. L'objet social a été modifié : « La société a pour objet : La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ».  
Pour avis

## H2C

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 95 Rue Clair  
26750 SAINT-PAUL LES ROMANS  
853 085 678 RCS ROMANS

Suivant Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2022, l'Assemblée Générale, sur la proposition du Président et après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité de Co-commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet ORIAL, dont le siège social est à 12/15 Quai du Commerce - CP 50203 69336 LYON Cedex 09, et ce pour une durée de six exercices.  
Pour avis. Le Président

SO.J.V.S. - Société d'Avocats  
Me Blandine DUMONTET  
69220 - BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

## DELIMO

Exploitation Agricole  
à Responsabilité Limitée  
Capital social : 80.500 euros  
Siège Social: 14 Allée Perrot  
26760 BEAUMONT LES VALENCE  
453 246 019 RCS ROMANS

Les associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 31 mars 2022, ont constaté la démission des fonctions de gérant de Monsieur Dominique JACQUET.  
Pour avis. La gérance

# Chronique juridique

**DROIT SOCIAL / En principe, tout licenciement prononcé en raison de l'état de santé du salarié (sa maladie) est nul car discriminatoire. Cependant, lorsque les absences répétées ou prolongées du salarié entraînent des conséquences sur le fonctionnement de l'entreprise, le licenciement peut être envisagé.**

## Licencier son salarié pour absence prolongée

Le licenciement ne peut pas être motivé par l'état de santé du salarié, qui est en arrêt maladie suite à une maladie ou accident d'origine non professionnelle. En effet, la procédure serait ici nulle. Néanmoins, l'absence répétée ou prolongée du salarié peut désorganiser l'entreprise et, par ce biais, peut permettre le licenciement du salarié. Deux conditions cumulatives sont donc nécessaires :

- l'absence prolongée ou répétée du salarié désorganise la bonne marche de l'entreprise, l'employeur doit donc prouver que l'absence du salarié perturbe le bon fonctionnement de l'entreprise. L'employeur devra prouver la désorganisation de l'entreprise par des éléments objectifs. La fréquence ou la durée de l'absence, l'absence de prévisibilité du retour du salarié, la situation de l'entreprise (taille, secteur d'activité, travaux urgents à réaliser...), la nature de l'emploi occupé par le salarié sont des éléments qui pourront permettre de justifier (ou non) un licenciement du salarié pour absence prolongée. Par exemple, concernant le poste du salarié, un poste stratégique de l'entreprise, à responsabilités, permettra plus facilement le licenciement du salarié plutôt qu'un poste d'ouvrier exécutant ;
- l'employeur doit être contraint de procéder au remplacement définitif du salarié dans un délai raisonnable, le remplacement étant nécessaire pour assurer la poursuite de l'activité. Si les missions du salarié absent peuvent être confiées

à une autre personne pendant son absence, il ne sera donc pas possible de procéder au licenciement (CDD remplacement, autre salarié de l'entreprise, entreprise de travail temporaire...).

La jurisprudence ne fixe aucune fréquence ou durée d'absences minimale afin de permettre le licenciement du salarié. Les conditions seront remplies au cas par cas, selon l'appréciation souveraine des juges du fond. La réalité du motif du licenciement s'apprécie au jour où la décision de rompre le contrat de travail est prise par l'employeur. Il faut donc être vigilant sur une éventuelle reprise du salarié avant l'engagement de la procédure de licenciement...

A noter, certaines conventions collectives interdisent le licenciement du salarié pour absence prolongée ou répétée par des clauses de garanties d'emploi. Ce n'est pas le cas pour la convention nationale de la production agricole du 15 septembre 2020.

## Sanctions

Le licenciement réalisé sera dépourvu de cause réelle et sérieuse. Récemment, un arrêt de la Cour de cassation du 17 novembre 2021 a énoncé que par exception, l'indemnité compensatrice de préavis sera due, même si le salarié n'a pas été en mesure d'exécuter le préavis en raison de son arrêt de travail. ■

**Le service juridique de la  
FDSEA 26,  
Manon Dussert**

## Journal L'Agriculture Drômoise

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES RURALES ET AGRICOLES. SARL des Editions de L'Agriculture Drômoise au capital de 91 418,48 € créée le 21/07/76, durée 50 ans - RCS Romans B 307.711.507

SIÈGE SOCIAL  
145 avenue Georges Brassens - CS 30418  
26504 Bourg-lès-Valence Tél. 04.27.24.01.70  
contact@agriculture-dromoise.fr  
www.agriculture-dromoise.fr

N° commission paritaire : 0924 T 85792 -  
ISSN 1262-2583 (papier) ISSN 2610-7317 (en ligne)  
ISSN 2742-409X (édition numérique)

Membre du SNPAP. Mise en page au journal. Dépôt légal à parution. Principaux associés : Chambre d'Agriculture - CRCA - Groupama Méditerranée

ADMINISTRATION - RÉDACTION  
Co-gérants : Jean-Pierre Royannez - Damien Colin  
Directeur de la publication : Jean-Pierre Royannez  
Directeur de la rédaction : Christophe Ledoux

Journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires du département de la Drôme

## PUBLICITÉ LOCALE

AGRI RHONE-ALPES BOURGOGNE  
Jérémy Chosson  
23, rue Jean Baldassini 69364 Lyon cedex 7  
Tél : 04.72.72.49.07  
Tél : 07.71.91.72.09  
jchosson@arbpublish.fr

## ABONNEMENT

Pack Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) : 117 €  
Pack Pro 2 ans 100 n° (journal + version numérique) : 216 €  
Pack Super Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) + 1 revue technique : 162 €  
Prix au numéro : 2,90 €

## PUBLICITÉ NATIONALE

REUSSIR  
Antoine Defert  
4-14 rue Ferrus CS 41442  
75683 Paris cedex 14  
Tél. 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr

## IMPRESSION

Imprimerie de l'Avesnois  
1 rue Pierre Charpy 59440 Avesnes-sur-Helpe  
Origine du papier : France / Norvège  
Taux de fibres recyclées : minimum 60 %  
Certification : papier produit à partir de fibres IFCGD (issues de forêts certifiées gérées durablement)  
Eutrophisation : P<sub>tot</sub> 0,022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - Tél 01 44 07 47 70.

